



# VOL AVEC COMPLICITÉ EN ALLEMAGNE

Par **CHIPIE200587**, le **26/04/2013** à **19:15**

Bonjour,

Je connais quelqu'un qui s'est fait contrôler en Allemagne avec des vêtements volés dans sa voiture alors qu'il avoue à la police sur place qu'il a conduit quelqu'un et qu'il n'est pas responsable.

Que risque-t-il comme peine? est-ce bien de la complicité? y a-t-il un moyen de payer une caution? tout cela sachant qu'il est emprisonné préventivement et cela déjà depuis six jours. Tous les jours, nous appelons le procureur qui nous répond ne pas avoir encore le dossier. Je n'ai pas de contact depuis cinq jours avec cette personne incarcérée; est-ce normal? comment cela se passe-t-il en Allemagne? merci